

Recueil Statistique : la consommation d'alcool en Abitibi-Témiscamingue

Mars 2023

Ce document technique regroupe les données disponibles entourant la consommation d'alcool en Abitibi-Témiscamingue et ses impacts. Il aborde les sujets suivants :

- les buveurs actuels.....	page 2
- la consommation élevée d'alcool.....	page 4
- la conduite d'un véhicule routier et l'alcool	page 6
- la consommation d'alcool chez les adolescents du Québec : les facteurs de risque	page 7
- les impacts sur la santé	page 10
- la mortalité pour troubles liés à l'utilisation d'alcool	page 12
- la consommation d'alcool durant la pandémie au Québec.....	page 13

Note méthodologique

Les données sur la consommation d'alcool et la consommation élevée d'alcool proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) menée par Statistique Canada. Cette enquête s'adresse à la population de 12 ans et plus vivant dans un ménage privé. Le traitement statistique des données a été effectué par l'Infocentre de santé publique, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cette enquête a été réalisée avec un échantillon régional d'environ 1 200 personnes. Les données qui en résultent comportent nécessairement une marge d'erreur. Parfois, un écart peut être observé entre deux pourcentages. Cependant, pour que cet écart soit statistiquement significatif, il doit être plus grand que la marge d'erreur. Si ce n'est pas le cas, cela signifie alors que les deux pourcentages sont comparables, même s'il y a un écart.

Pour leur part, les infractions au Code criminel en lien avec la conduite d'un véhicule routier et l'alcool sont issues des données de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), pour les années 2000 à 2018. À noter que les statistiques de 2019 et 2020 sont accessibles. Toutefois, comme elles demeurent provisoires et donc sujettes à changement, elles ne sont pas utilisées dans ce document.

La partie traitant des habitudes des adolescents se base sur des données de 2019, provenant de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Cette enquête ne comporte pas de données pour l'Abitibi-Témiscamingue, seulement des résultats pour l'ensemble de la province. Par conséquent, pour que ces données soient utiles, il faut poser l'hypothèse que les habitudes de consommation des adolescents dans la région s'avèrent les mêmes que celles de l'ensemble des adolescents du Québec. L'utilité de présenter les données de l'ETADJES : 1. Avoir des résultats plus récents que les données régionales de l'EQSJS 2016-2017 (en attendant les données du prochain cycle en novembre 2024) ; 2. Obtenir une démonstration claire des facteurs de risque à la consommation d'alcool.

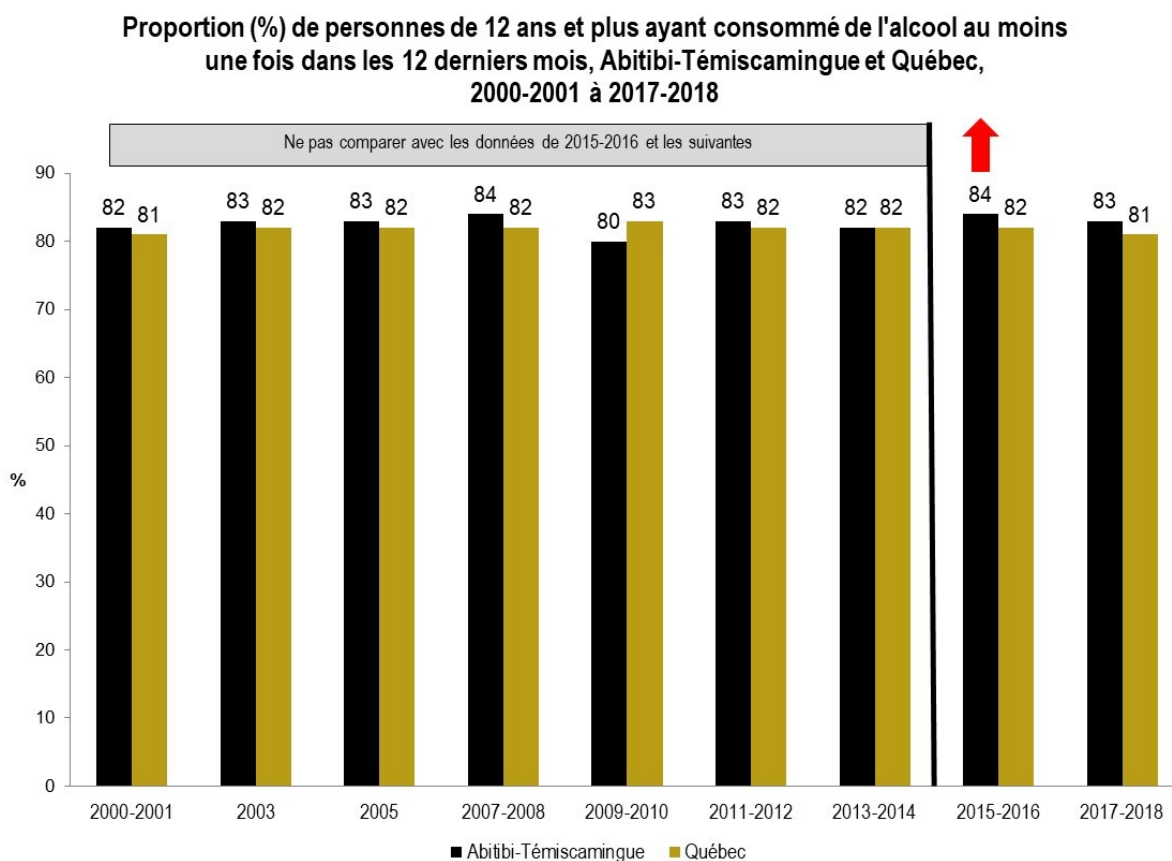
Les données sur les visites à l'urgence proviennent du Système d'information de gestion des départements d'urgence, du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), pour les années 2014 à 2021. Ce sont des données de vigie, ce qui signifie que celles des années récentes n'ont pas fait l'objet d'une validation et sont donc sujettes à changement.

Les données sur les hospitalisations proviennent de la base de données MED-ÉCHO, du MSSS, pour les années 2008 à 2020. Ce sont également des données de vigie. Enfin, les données sur les décès proviennent du fichier des décès du MSSS, pour les années 2004 à 2018.

La consommation d'alcool : les buveurs actuels

Définition de buveurs actuels : avoir consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédant l'enquête.

Évolution dans le temps



On ne peut comparer les données des cycles 2000-2001 à 2013-2014 avec les cycles suivants en raison de changements dans la méthodologie utilisée à partir de 2015-2016.

En 2017-2018, 83 % de la population de 12 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue a consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédents, une proportion comparable à celle du reste du Québec¹. Il n'existe pas d'écarts significatifs statistiquement d'un cycle à l'autre durant la période de 2000-2001 à 2013-2014, de même que de 2015-2016 à 2017-2018. De plus, on n'observe pas d'écart significatif selon le sexe en 2017-2018 (données non illustrées).

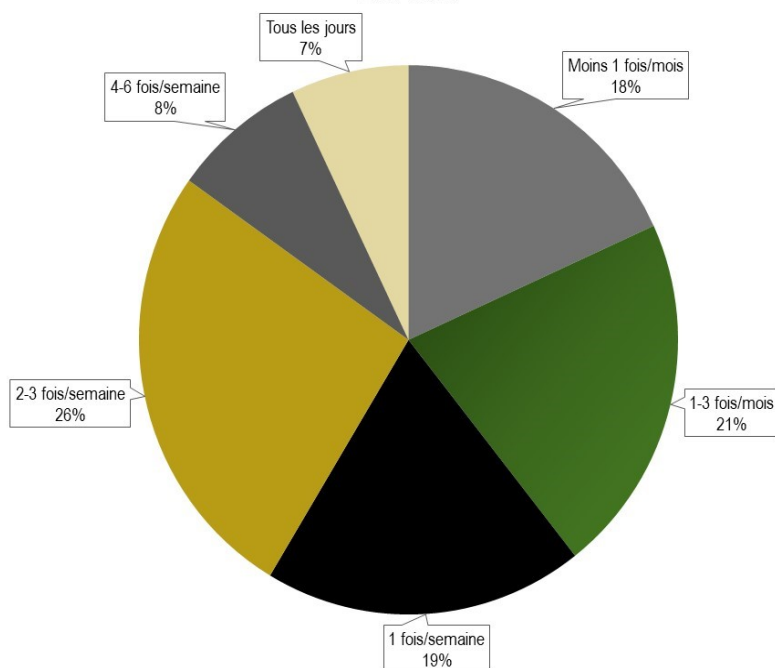
¹ Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, soit l'ensemble de la province en excluant la région.

Selon l'âge

En 2017-2018, la proportion de buveurs actuels en Abitibi-Témiscamingue s'établissait ainsi : 52 % chez les 12-17 ans, 95 % chez les 18-24 ans, 95 % chez les 25-44 ans, 83 % chez les 45-64 ans et 74 % chez les 65 ans ou plus. Le pourcentage était donc significativement plus élevé chez les 18 à 44 ans que chez les plus âgés (45 ans ou plus). De plus, le pourcentage chez les 25-44 ans de la région (95 %) était significativement plus élevé que celui dans le reste du Québec (88 %).

Selon la fréquence de consommation

Répartition (en %) des personnes de 12 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans les 12 derniers mois, selon la fréquence de consommation, Abitibi-Témiscamingue, 2017-2018



La répartition des buveurs actuels en Abitibi-Témiscamingue selon la fréquence de consommation, sans égard au nombre de verres consommés, s'effectuait comme suit en 2017-2018 : 18 % des buveurs avaient consommé de l'alcool moins d'une fois par mois, 21 % de une à trois fois par mois, 19 % une fois par semaine, 26 % de 2 à 3 fois par semaine, 8 % de 4 à 6 fois par semaine et 7 % tous les jours. Dans tous les cas, ces proportions sont comparables à celles du reste du Québec.

À noter que ces résultats ont peu varié depuis l'enquête réalisée en 2000-2001. De plus, l'analyse des données selon le sexe n'a pas été possible en raison de la faible qualité des estimations à ce niveau de détail.

Selon la scolarité

Dans la région en 2017-2018, la proportion de buveurs actuels était de :

- 63 % chez les personnes sans diplôme d'études secondaires (DES), pourcentage comparable au reste du Québec ;
- 87 % chez les personnes ayant un DES, pourcentage comparable au reste du Québec ;
- 93 % chez les personnes ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires, un pourcentage plus élevé que dans le reste du Québec (88 %).

L'écart entre les personnes sans DES et les autres est significatif dans la région. Donc, il y avait moins de buveurs actuels chez les personnes les moins scolarisées.

Selon le revenu des ménages

Pour évaluer les inégalités économiques, la population est divisée en quintiles, le premier représentant les ménages ayant les plus faibles revenus et le cinquième ceux ayant les revenus les plus élevés. En 2017-2018 dans la région, la proportion de buveurs actuels était de :

- 61 % dans le quintile 1 ;
- 76 % dans le quintile 2 ;
- 81 % dans le quintile 3 ;
- 86 % dans le quintile 4 ;
- 95 % dans le quintile 5.

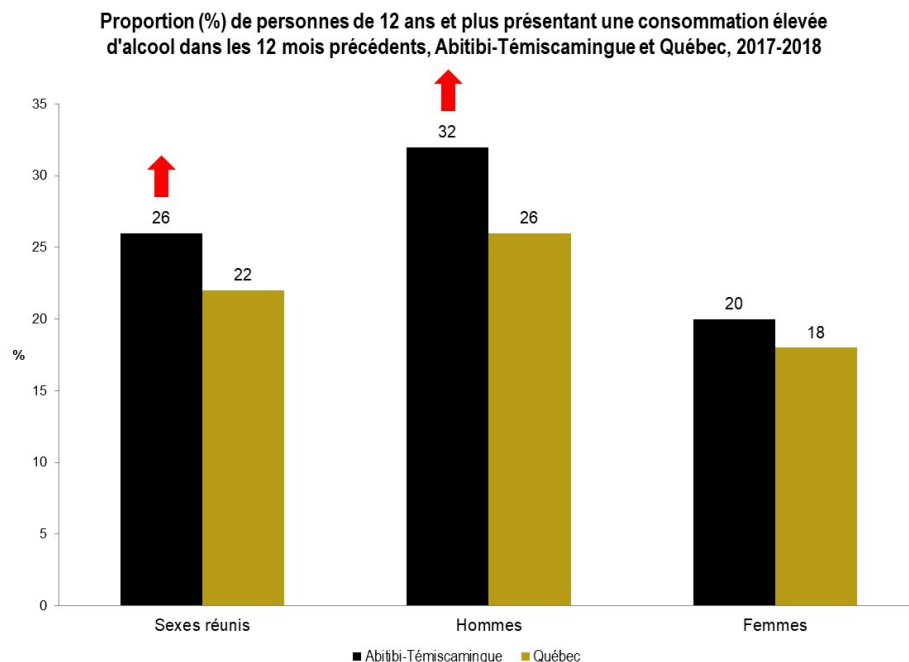
L'écart entre le quintile 1 et les quintiles supérieurs (Q3, Q4 et Q5) était significatif. L'écart entre le quintile 5 et le quintile 4 était aussi significatif. Donc, il y avait une plus grande proportion de buveurs actuels dans les ménages ayant les revenus les plus élevés. De plus, la proportion régionale pour le quintile 5 (95 %) était significativement plus élevée que celle dans le reste du Québec (91 %). Pour les autres quintiles, les proportions régionales étaient comparables à celles du reste de la province.

La consommation élevée d'alcool

Définition de la consommation élevée d'alcool : une personne qui boit 5 verres d'alcool ou plus en une même occasion, et qui répète l'expérience au moins 12 fois au cours d'une période de 12 mois. Plus précisément, il est question de 5 verres ou plus chez les hommes et 4 verres ou plus chez les femmes.

Selon le sexe

Environ une personne sur quatre (26 %), âgée de 12 ans et plus, a présenté une consommation élevée d'alcool en Abitibi-Témiscamingue, en 2017-2018. Cette proportion était significativement plus élevée que celle du reste du Québec (22 %). Les hommes (32 %) étaient beaucoup plus nombreux à avoir eu un tel comportement que les femmes (20 %) dans la région. Chez les hommes, la proportion régionale s'avérait significativement plus élevée que celle dans le reste du Québec (26 %) alors que chez les femmes, les proportions étaient comparables. Enfin, de 2000-2001 à 2013-2014, aucun écart significatif n'a été observé d'un cycle à l'autre dans la région, un constat qui se répète de 2015-2016 à 2017-2018. Le phénomène semble donc relativement stable dans le temps.



La flèche ↑ indique que le pourcentage dans la région est significativement plus élevé sur le plan statistique que celui du reste du Québec.

Selon l'âge

Il faut mentionner que dans la région, la qualité des estimations ne permet pas de faire une analyse des données selon l'âge. Cependant, il est intéressant de présenter les grandes lignes des données provinciales afin d'avoir tout de même une certaine idée du phénomène selon l'âge.

En 2017-2018, au Québec, la proportion de personnes ayant eu une consommation élevée d'alcool était plus importante chez les 18-24 ans (34 %) et chez les 25-44 ans (31 %), que chez les 45-64 ans (21 %) et 65 ans ou plus (9 %).

Selon la scolarité

Ici également, la qualité des estimations régionales ne permet pas de faire une analyse des données selon la scolarité. Cependant, il est intéressant de présenter les grandes lignes des données provinciales afin d'avoir tout de même une certaine idée du phénomène selon la scolarité.

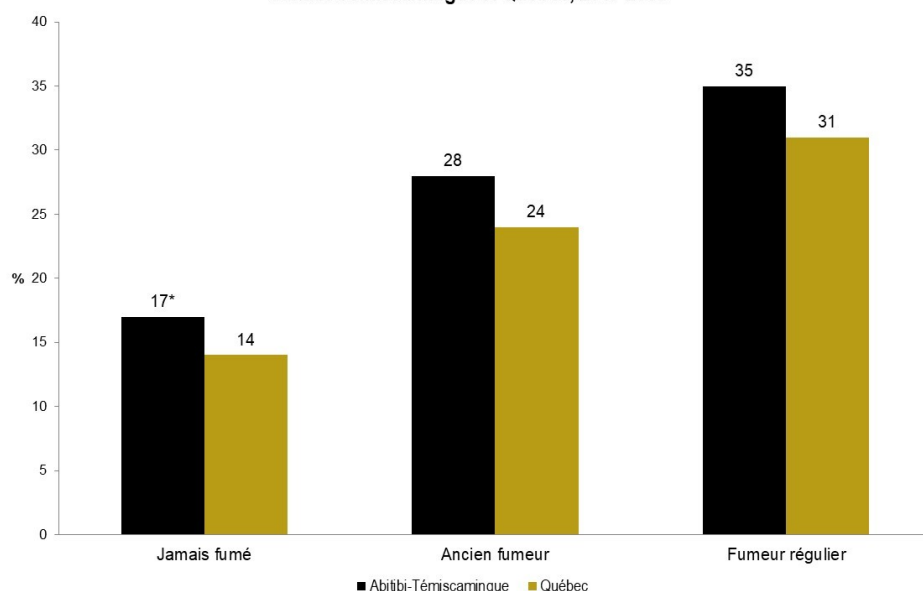
En 2017-2018, au Québec, la proportion de personnes ayant eu une consommation élevée d'alcool était plus faible chez celles sans diplôme d'études secondaires (DES) (12 %) que chez celles ayant un DES (22 %) et celles ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (25 %).

Selon le revenu des ménages

En Abitibi-Témiscamingue, 19 % des personnes faisant partie des ménages ayant les plus faibles revenus ont eu une consommation élevée d'alcool en 2017-2018, une estimation de qualité moyenne qui ne permet pas de faire de comparaison avec le reste du Québec. Dans les ménages ayant les revenus les plus élevés, 31 % des personnes ont eu un tel comportement, un résultat comparable à celui du reste de la province. Au Québec, le pourcentage d'individus ayant eu une consommation élevée d'alcool s'accroît en fonction du revenu des ménages. Cela met encore une fois en lumière l'importance de l'accessibilité économique des produits alcoolisés.

Selon la consommation de tabac

Proportion (%) de personnes de 12 ans et plus présentant une consommation élevée d'alcool dans les 12 mois précédents, sexes réunis, selon la consommation de tabac, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2017-2018



Il semble exister une association entre la consommation élevée d'alcool et la consommation de tabac. En Abitibi-Témiscamingue, parmi les personnes n'ayant jamais fumé la cigarette, 17 % ont présenté une consommation élevée d'alcool en 2017-2018. Ce pourcentage grimpe à 28 % parmi les anciens fumeurs et à 35 % parmi les fumeurs réguliers. Toutefois, la première estimation est de qualité moyenne. Par conséquent, il faut l'interpréter avec prudence. L'association entre la consommation élevée d'alcool et le tabagisme s'observe également dans l'ensemble de la province.

* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence.

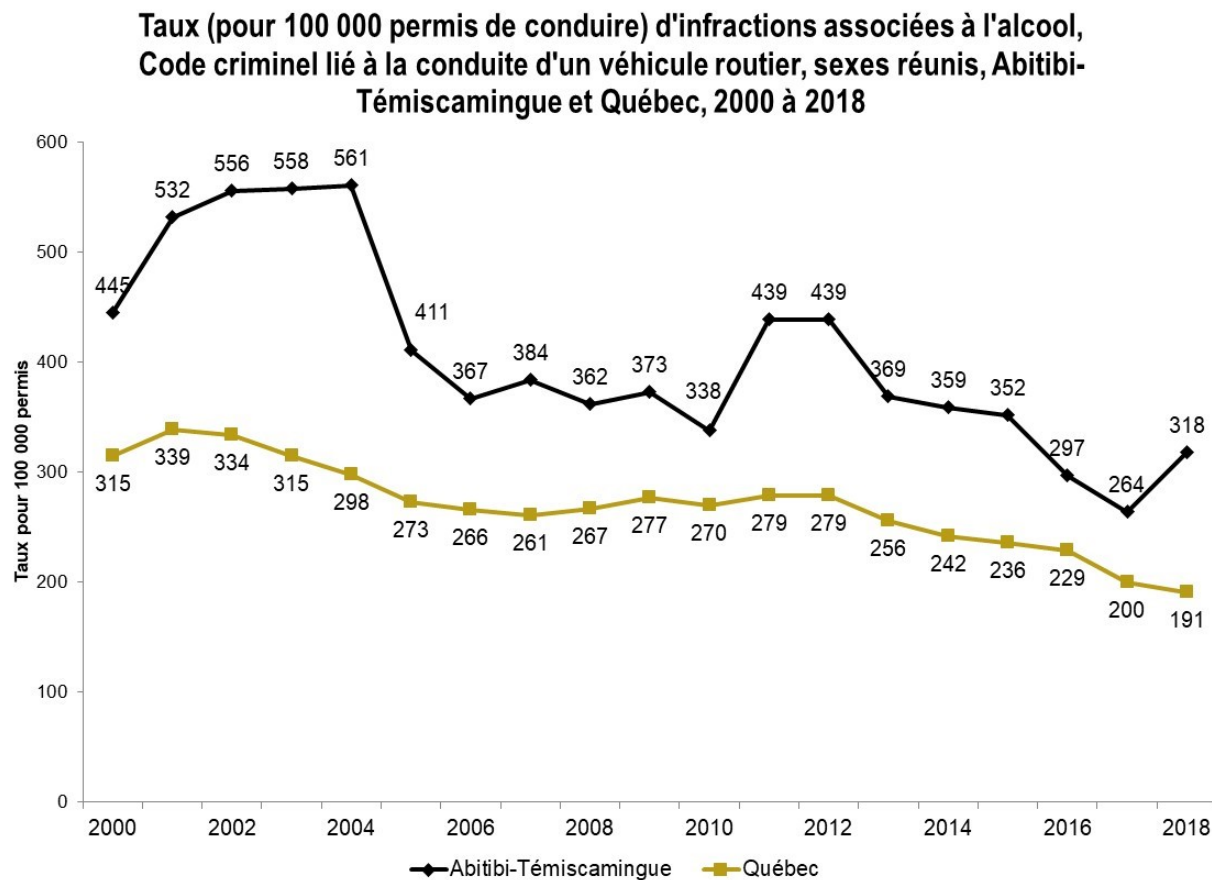
La conduite d'un véhicule routier et l'alcool

La consommation inadéquate ou élevée d'alcool peut entraîner des problèmes et des comportements à risque. La conduite d'un véhicule routier avec les facultés affaiblies par l'alcool en est un exemple. Elle peut provoquer des accidents, des blessés et des morts.

À ce sujet, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) publie des données sur les infractions au Code criminel, en lien avec la conduite d'un véhicule routier et l'alcool. Plus précisément, il s'agit de la conduite d'un véhicule avec un taux d'alcool supérieur à 80 mg d'alcool par 100 ml de sang, conduite entraînant ou non un accident, avec ou sans blessés, avec ou sans morts. Est aussi considérée comme une infraction la garde d'un véhicule (être au volant même si le moteur est éteint) avec un taux d'alcool supérieur à la limite permise, de même que le refus d'obtempérer à un ordre d'un agent de la paix.

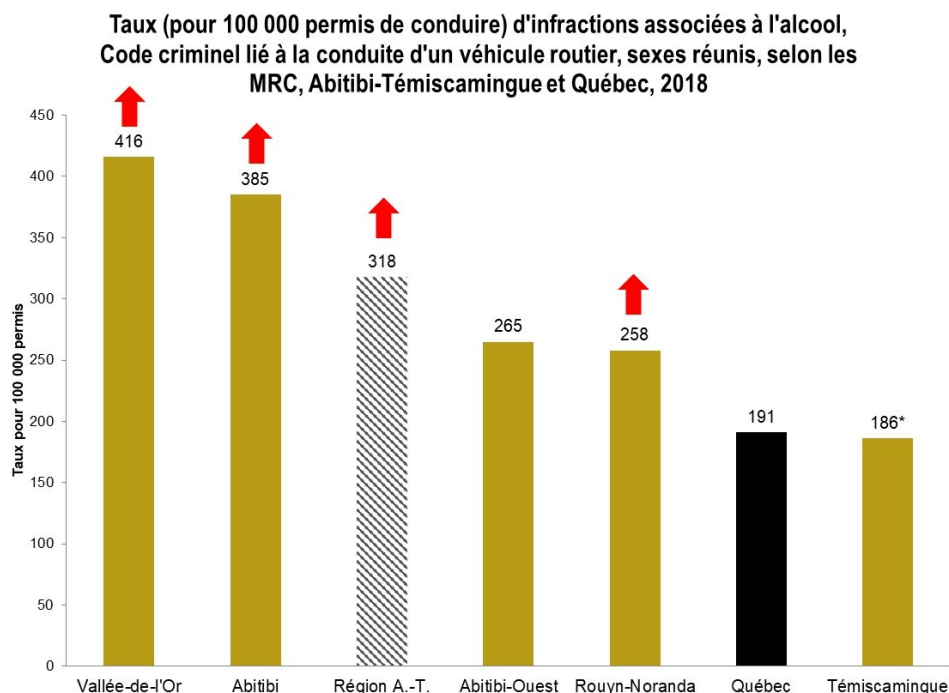
Une des façons d'obtenir un portrait des infractions commises dans un territoire est d'établir un taux pour une année donnée, en divisant le nombre d'infractions par le nombre de permis de conduire, et en multipliant le résultat par 100 000. Le fait d'utiliser le nombre de permis de conduire dans l'équation, plutôt que la population en général, permet d'être plus précis en se concentrant sur le bassin de conducteurs potentiels, un permis représentant un conducteur. Au début des années 2000, le taux d'infractions associées à l'alcool se situait au-dessus des 500 infractions pour 100 000 permis de conduire en Abitibi-Témiscamingue. À partir de 2005, il a considérablement diminué, oscillant entre 338 et 439 pour 100 000 permis de conduire. Par la suite, il a eu tendance à diminuer, atteignant un taux plancher de 264 en 2017. Finalement, en 2018, il a subi une hausse, s'établissant à 318 pour 100 000. En terme de nombre, cela correspond en 2018 à 328 infractions dans la région.

Au Québec, durant la même période, le taux d'infractions associées à l'alcool a beaucoup moins fluctué. De plus, une légère mais constante tendance à la baisse est observée, le taux passant de 339 en 2001 à 191 en 2018.



Avec un taux de 318 infractions pour 100 000 permis de conduire en 2018, la région détient un résultat significativement supérieur à celui du Québec (191 pour 100 000). Il y a donc eu proportionnellement plus d'infractions en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble de la province. Ce résultat s'inscrit dans une tendance observée à travers le Canada. Ainsi, les infractions pour conduite avec facultés affaiblies sont sur-représentées dans les milieux hors des centres urbains, phénomène qui s'explique notamment par les longues distances à parcourir et l'absence de différents moyens de transport, autres que l'automobile².

En ce qui concerne les MRC, c'est dans la Vallée-de-l'Or que le taux s'avérait le plus élevé, à 416 infractions pour 100 000 permis de conduire. Cela représente le double de celui du Québec. La MRC d'Abitibi suivait avec un taux de 385 pour 100 000, puis l'Abitibi-Ouest avec 265 et Rouyn-Noranda avec 258. Tous ces résultats sont significativement supérieurs à celui du Québec, à l'exception de l'Abitibi-Ouest où le taux est comparable.



La flèche ↑ indique que le taux dans le territoire est significativement plus élevé sur le plan statistique que celui de l'ensemble du Québec.

* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence

La consommation d'alcool chez les adolescents du Québec

Les données les plus récentes sur la consommation d'alcool des adolescents de l'Abitibi-Témiscamingue ont déjà été présentées dans des fiches indicateurs³, basées sur l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), réalisée en 2016-2017. Les données du prochain cycle, l'EQSJS 2022-2023, devraient être disponibles en novembre 2024. Ici, les données proviennent plutôt de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), pour l'année 2019. Cette enquête ne comporte pas de données pour l'Abitibi-Témiscamingue, seulement des résultats pour l'ensemble de la province. La pertinence de les présenter ici réside dans la démonstration sans équivoque de différentes associations entre la consommation d'alcool et d'autres éléments, en plus de disposer de données plus récentes. Ces renseignements s'avèrent **utiles pour identifier divers facteurs de risque**, afin d'orienter les interventions, en posant l'hypothèse que les tendances observées au Québec s'appliquent également à l'Abitibi-Témiscamingue.

Portrait global

En 2019, 53 % des jeunes de 12 à 17 ans, fréquentant une école secondaire au Québec, avaient consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédents. Ce résultat ne varie pas selon le sexe. De plus, il représente une diminution puisque le pourcentage se situait à 71 % en 2000. À noter qu'il était plus bas chez les jeunes de familles biparentales (49 %) par rapport à ceux des autres types de familles (reconstituées, monoparentales ou garde partagée (62 %)).

² Ministère de la Justice du Canada, <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr7-rd7/p6.html>

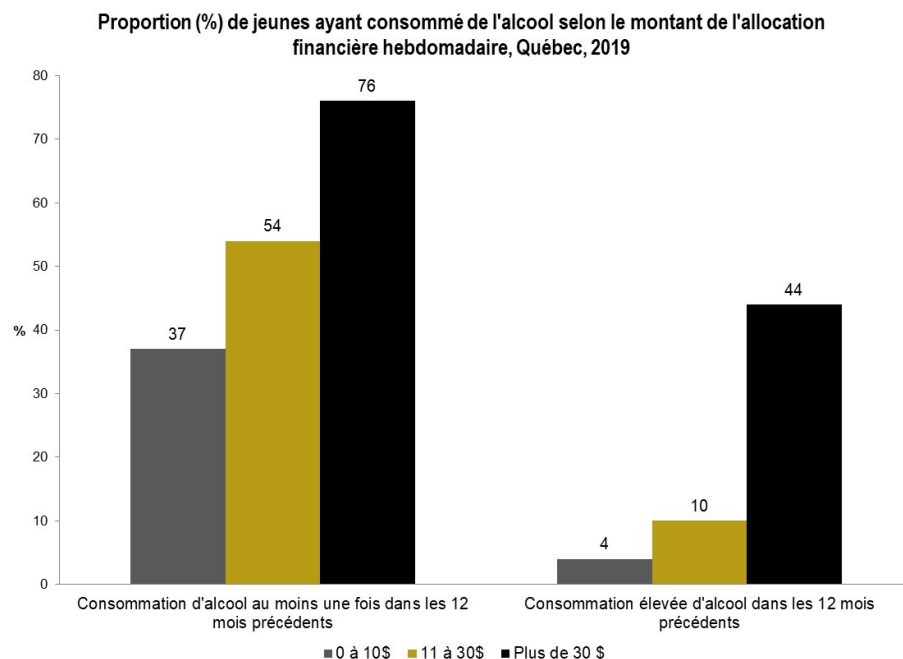
³ Pour accéder aux fiches : <https://www.cisss-at-gouv.qc.ca/enquetes/#EQSJS>

Depuis peu, la consommation d'alcool mélangé avec une boisson énergisante (ou une boisson alcoolisée caféinée prémélangée) est devenue une pratique plus répandue chez les jeunes. La caféine contenue dans ces boissons atténuerait la sensation d'état d'ébriété, favorisant ainsi une consommation d'alcool plus élevée⁴. En 2019, 35 % des jeunes avaient consommé de l'alcool avec un mélange de boisson énergisante, dans les 12 mois précédents, une hausse depuis 2013 (20 %). Plus de filles (38 %) que de garçons (32 %) ont déclaré un tel comportement.

Enfin, 11 % des jeunes du Québec ont eu une consommation élevée d'alcool en 2019. Ils ont donc bu 5 consommations ou plus en une même occasion, au moins 5 fois durant les 12 mois précédents. Ce pourcentage s'établissait à 9 % en 2013.

Les facteurs de risque

Avoir de l'argent

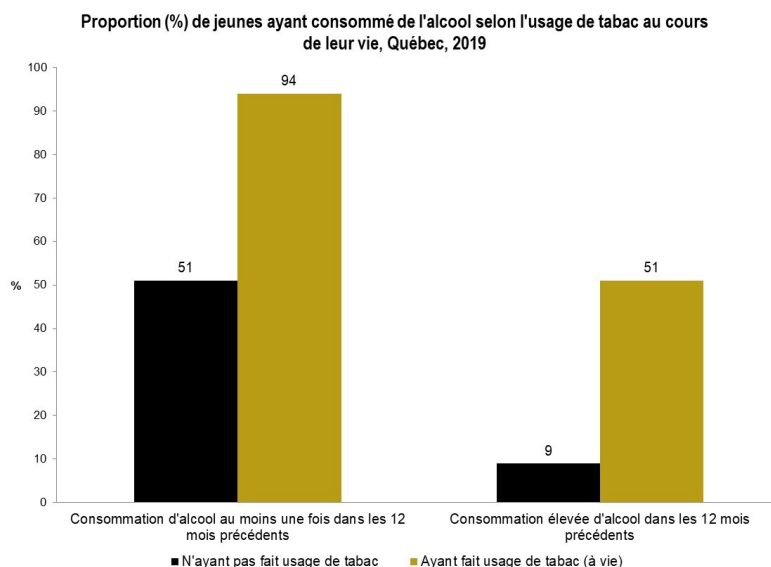


Une association est observée entre la consommation d'alcool chez les jeunes et l'accès à de l'argent. De façon générale, plus les jeunes reçoivent une allocation hebdomadaire élevée, plus ils sont nombreux à avoir consommé et sur-consommé. Par exemple, le pourcentage de jeunes qui ont consommé au moins une fois de l'alcool dans les 12 mois précédents passe du simple au double (37 % à 76 %), selon qu'ils ont reçu 10 \$ ou moins par semaine, ou plus de 30 \$ par semaine.

En ce qui concerne la consommation élevée au cours des 12 mois précédents, le pourcentage était de 4 % chez les jeunes recevant 10 \$ ou moins par semaine, comparativement à 44 % chez ceux ayant accès à plus de 30 \$.

Consommer du tabac

La consommation de tabac constitue également un facteur associé à la consommation d'alcool chez les jeunes. Ainsi, parmi les jeunes n'ayant pas fumé de tabac au cours de leur vie, un sur deux (51 %) a consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédents. Le contraste est important avec ceux qui ont fait usage de tabac au cours de leur vie. En effet, la presque totalité (94 %) de ceux-ci ont également consommé de l'alcool dans les 12 mois précédents.

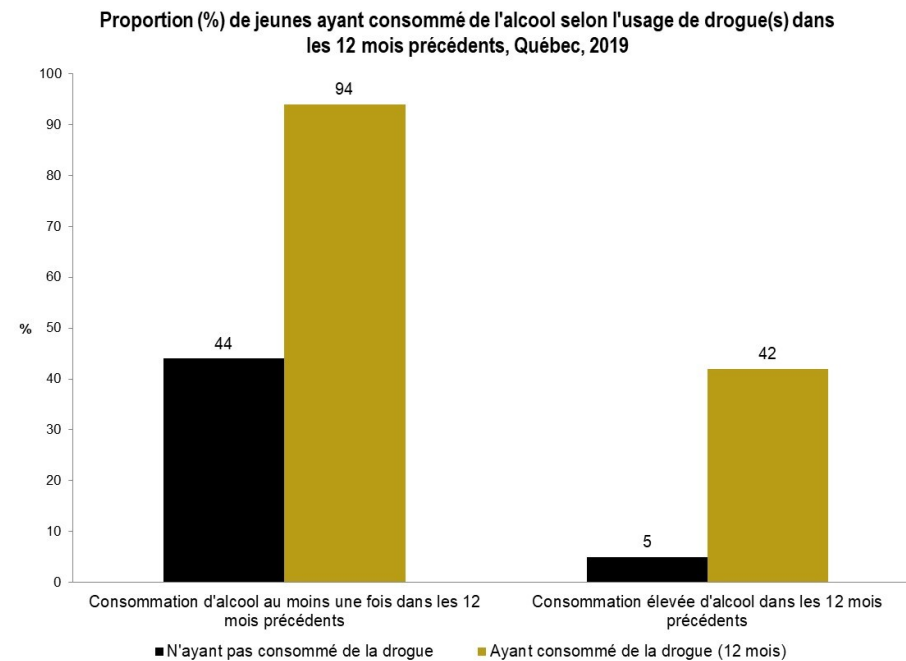


⁴ Institut de la statistique du Québec, 2014. Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013, page 80. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-le-tabac-lalcool-la-droque-et-le-jeu-chez-les-eleves-du-secondaire-2013>

En ce qui concerne la consommation élevée d'alcool, la proportion est 5 fois plus élevée chez les jeunes qui ont fumé la cigarette comparativement à ceux qui n'ont pas fumé (9 % contre 51 %).

Une nouveauté en 2019 est la mesure de la consommation et la consommation élevée d'alcool en fonction de l'usage de la cigarette électronique. Ainsi, un jeune sur 3 (33 %) n'ayant pas vapoté au cours de sa vie a consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédents, comparativement à 88 % chez ceux ayant vapoté. Quant à la consommation élevée d'alcool, elle s'établit à 2 % chez les jeunes n'ayant pas vapoté, contre 28 % chez ceux ayant vapoté au cours de leur vie.

Consommer de la drogue



Les données de l'ETADJES illustrent aussi une association entre la consommation d'alcool et celle de drogues chez les jeunes. En effet, parmi les élèves du Québec n'ayant pas consommé de la drogue dans les 12 mois précédents, 44 % ont consommé de l'alcool au moins une fois durant la même période. Cette proportion double (94 %) lorsqu'il est question des élèves ayant fait usage de drogue.

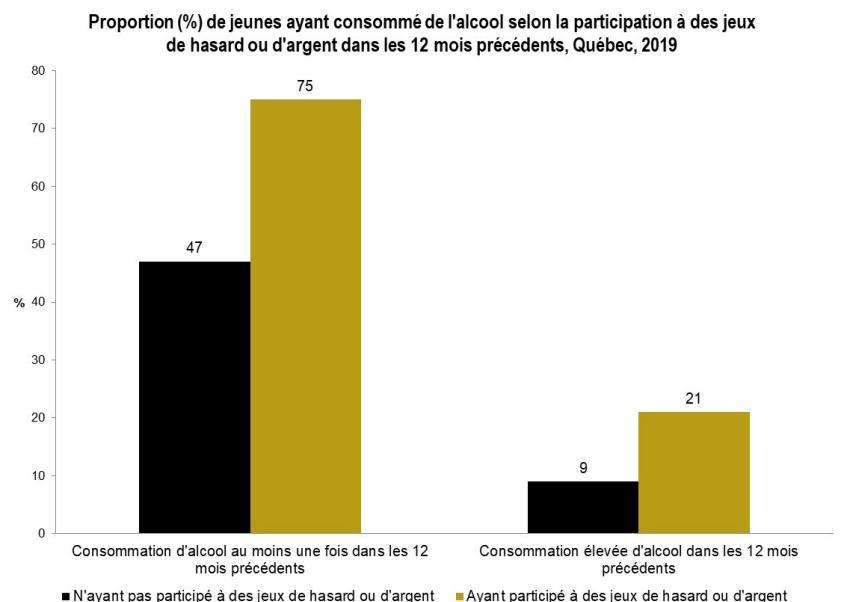
De plus, 5 % des jeunes n'ayant pas consommé de la drogue ont eu une consommation élevée d'alcool dans les 12 mois précédents. Chez les jeunes ayant consommé de la drogue, cette proportion grimpe à 42 %.

Une nouveauté en 2019 est la mesure de la consommation d'alcool en fonction de la consommation de cannabis. Ainsi, 45 % des jeunes n'ayant pas fait usage de cannabis dans les 12 mois précédents ont consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédents, comparativement à 95 % chez ceux en ayant fait usage. Quant à la consommation élevée d'alcool, elle s'établit à 5 % chez les jeunes n'ayant pas consommé de cannabis, contre 44 % chez ceux qui en ont consommé dans les 12 mois précédents.

Participer à des jeux de hasard ou d'argent

Un dernier élément est associé à la consommation d'alcool chez les jeunes du Québec : la participation à des jeux de hasard ou d'argent dans les 12 mois précédents. Ainsi, parmi les jeunes n'ayant pas participé à de tels jeux, 47 % ont consommé de l'alcool au moins une fois durant la même période, comparativement à 75 % chez ceux ayant participé à de tels jeux.

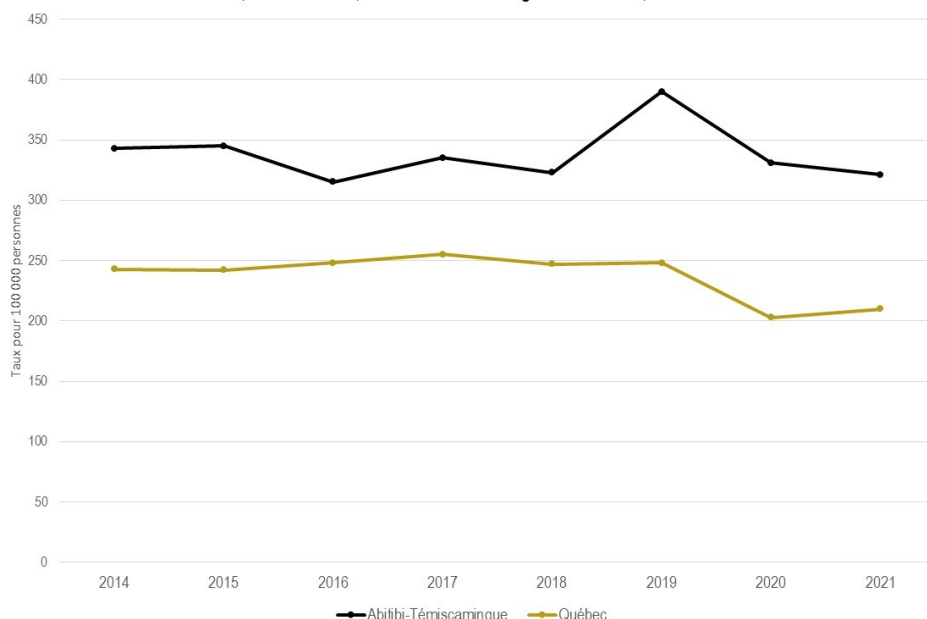
Finalement, 9 % des jeunes n'ayant pas participé à des jeux dans les 12 mois précédents ont eu une consommation élevée d'alcool durant la même période, comparativement à 21 % de ceux ayant participé à des jeux.



Les impacts sur la santé

Visites à l'urgence pour une intoxication causée par l'alcool

Taux (pour 100 000 personnes) de visites à l'urgence pour une intoxication causée par l'alcool, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2014 à 2021

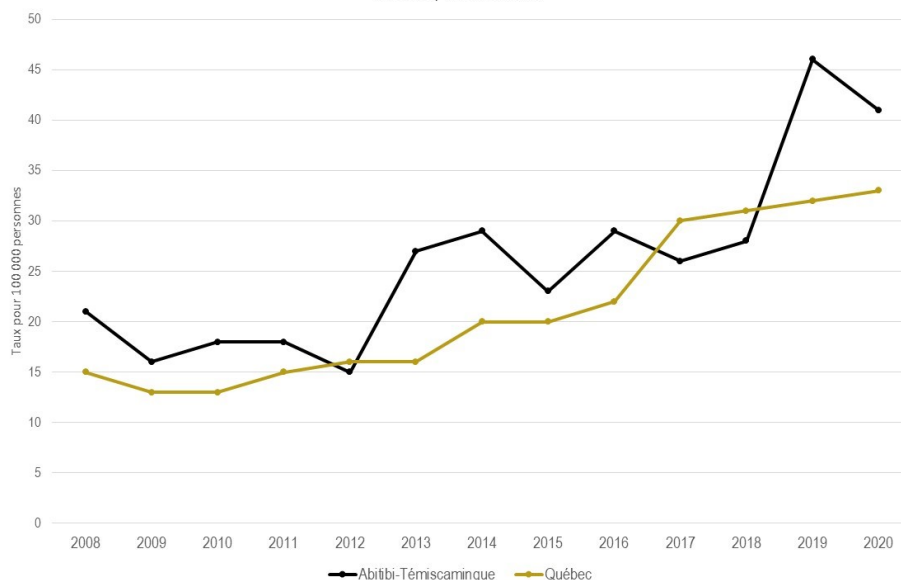


Attention : les visites à l'urgence sont des données de vigie, non-validées, pouvant faire l'objet de modifications.

Une façon de mesurer les impacts de la consommation d'alcool sur la santé des individus consiste à observer les visites à l'urgence pour une intoxication causée par l'alcool (seul indicateur disponible à l'Infocentre en ce qui concerne les visites à l'urgence). De 2014 à 2021, le taux de visites à l'urgence pour une intoxication causée par l'alcool est relativement stable en Abitibi-Témiscamingue, autour de 350 visites pour 100 000 personnes, à l'exception de 2019 où il avait atteint près de 400 pour 100 000. En 2021, cela représentait 474 visites dans la région. Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à visiter l'urgence pour une telle intoxication. Dans l'ensemble, les résultats s'avèrent significativement plus élevés dans la région que dans l'ensemble de la province.

Hospitalisations pour troubles mentaux ou du comportement liés à la consommation d'alcool

Taux (pour 100 000 personnes) d'hospitalisations pour troubles mentaux ou du comportement liés à la consommation d'alcool, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2008 à 2020

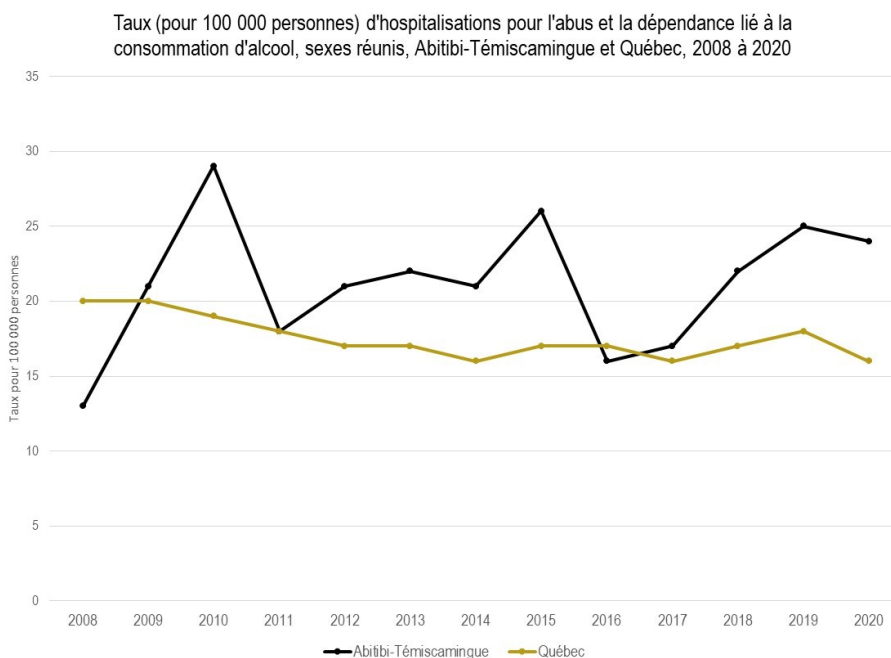


Un autre impact possible de la consommation d'alcool : des troubles mentaux ou du comportement dont certains peuvent mener à des hospitalisations⁵. **Attention** : ici également, les hospitalisations sont des données de vigie, non-validées, pouvant faire l'objet de modifications.

En Abitibi-Témiscamingue, le taux d'hospitalisations (courte durée) pour troubles mentaux ou du comportement liés à la consommation d'alcool a généralement augmenté de 2012 à 2020, passant de 15 hospitalisations pour 100 000 personnes à 41 pour 100 000, avec un sommet de 46 pour 100 000 en 2019. Au Québec, de 2008 à 2020, il est passé de 15 à 33 pour 100 000. Au cours des 5 dernières années disponibles, les taux régionaux représentent en moyenne une cinquantaine d'hospitalisations par année dans la région. À noter que les hommes étaient plus touchés que les femmes par ce type d'hospitalisation, autant dans la région qu'au Québec.

Hospitalisations pour abus et dépendance liés à la consommation d'alcool

En Abitibi-Témiscamingue, le taux d'hospitalisations (courte durée) pour abus et dépendance liés à la consommation d'alcool⁶ a fluctué de 2008 à 2020, allant de 13 pour 100 000 jusqu'à 29 pour 100 000. Au cours des 3 dernières années disponibles, il se situe davantage autour de 25 hospitalisations pour 100 000 personnes. Au Québec, de 2008 à 2020, le taux a connu une légère baisse, de 20 à 16 pour 100 000. Au cours des 5 dernières années disponibles, les taux régionaux représentent en moyenne une trentaine d'hospitalisations par année dans la région. À noter que les hommes étaient plus touchés que les femmes par ce type d'hospitalisation, autant dans la région qu'au Québec.



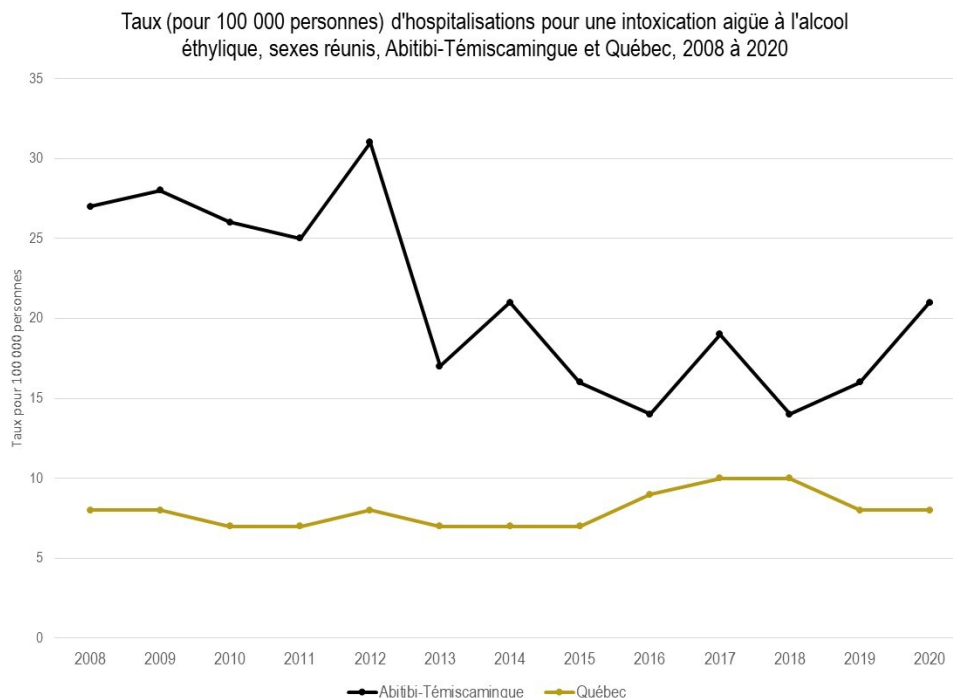
Hospitalisations pour intoxication aiguë à l'alcool éthylique

En Abitibi-Témiscamingue, le taux d'hospitalisations (courte durée) pour intoxication aiguë à l'alcool éthylique⁷ a connu une certaine diminution de 2008 à 2016, passant de près de 30 pour 100 000 à 14 pour 100 000. Par la suite, il a subi une certaine hausse pour s'établir à un peu plus de 20 hospitalisations pour 100 000 personnes en 2020. Au Québec, de 2008 à 2020, le taux est demeuré relativement stable, autour de 10 pour 100 000. Au cours des 5 dernières années disponibles, les taux régionaux représentent en moyenne 25 hospitalisations par année dans la région. À noter que les hommes étaient plus touchés que les femmes par ce type d'hospitalisation, autant dans la région qu'au Québec.

⁵ Les hospitalisations pour troubles mentaux ou du comportement liés à la consommation d'alcool correspondent aux codes F105 (troubles psychotiques), F106 (syndrome amnésique et démente), F107, F108 et F109 de la CIM-10-CA.

⁶ Les hospitalisations pour abus et dépendance liés à la consommation d'alcool correspondent aux codes F101 (utilisation nocive pour la santé), F102 (syndrome de dépendance), F103 (syndrome de sevrage) et F104 (syndrome de sevrage avec delirium) de la CIM-10-CA.

⁷ Les hospitalisations pour intoxication aiguë à l'alcool éthylique correspondent au code F10.0 de la CIM-10-CA.



Autres hospitalisations liées à la consommation d'alcool

De 2016 à 2020, on observe en moyenne chaque année dans la région 18 hospitalisations pour autres comorbidités 100% liées à l'utilisation d'alcool, 11 hospitalisations pour troubles du foie liés à la consommation d'alcool et 3 hospitalisations pour intoxication aiguë à l'ensemble des alcools.

La mortalité pour troubles liés à l'utilisation de l'alcool

En Abitibi-Témiscamingue, de 2004 à 2018, on recense en moyenne chaque année de 3 à 5 décès pour troubles liés à l'utilisation de l'alcool. La grande majorité de ces décès sont survenus chez des hommes. Dans la région, ce très faible nombre ne permet pas d'établir des taux de décès fiables statistiquement. Par contre, au Québec, on est en mesure de déterminer ce taux, qui correspond à 1 décès pour 100 000 personnes et qui s'avère stable depuis une vingtaine d'années.

La consommation d'alcool durant la pandémie au Québec

La pandémie de Covid-19 a parfois entraîné des modifications dans les habitudes de vie des Québécois. L'INSPQ a tenté de mesurer ces modifications en effectuant périodiquement un sondage sur différents sujets⁸. Il peut être intéressant de s'y attarder, en posant l'hypothèse que les données provinciales s'appliquent également à la région.

Ainsi, en avril 2022, 58 % des adultes Québécois ont consommé de l'alcool dans la semaine précédant le sondage, un pourcentage qui s'établissait à 70 % à la fin de l'année 2020. Les hommes (63 %) ont été un peu plus nombreux que les femmes (53 %) dans cette situation.

En ce qui concerne la consommation à risque (parmi ceux ayant consommé dans la semaine de référence), on note que 15 % des Québécois adultes ont dépassé le nombre de verres maximal recommandé par semaine (recommandations en vigueur en 2022 : plus de 10 verres pour les femmes et plus de 15 verres pour les hommes). À la fin de l'année 2020, ce pourcentage s'établissait à 25 %.

Environ un adulte Québécois sur trois (35 %), parmi ceux ayant consommé durant la semaine de référence, a dépassé le nombre maximal de verres recommandé en une journée (recommandations en vigueur en 2022 : plus de 2 verres pour les femmes et plus de 3 verres pour les hommes). Il s'agit d'une diminution par rapport à la fin de l'année 2020, où le pourcentage s'élevait à 43 %.

De plus, 12 % des adultes Québécois consommateurs ont bu de l'alcool à tous les jours, soit 15 % chez les hommes et 9 % chez les femmes. À la fin de l'année 2020, c'était plutôt 20 % des adultes Québécois qui avaient consommé à tous les jours (24 % des hommes et 16 % des femmes).

Finalement, en avril 2022, ce sont 40 % des Québécois adultes (ayant consommé dans la semaine de référence) qui ont dépassé au moins une des 3 limites de consommation à faible risque (citées plus haut), une diminution par rapport à la fin de l'année 2020 (52 %).

⁸ Source : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/consommation-avril-2022?utm_source=Institut+national+de+sant%C3%A9+publique+du+Qu%C3%A9bec&utm_campaign=e73154d927-resonances-covid19_2022_04_26&utm_medium=email&utm_term=0_b5d9f3a57e-e73154d927-71585955

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue
Direction de santé publique

1, 9^e Rue

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 819 764-3264

Télécopieur : 819 797-1947

www.cisss-at.gouv.qc.ca

Rédaction

Guillaume Beaulé, agent de planification, de programmation et de recherche - DSPu

Collaboration :

Martin Adam, agent de planification, de programmation et de recherche - DSPu

Geneviève Tremblay, agente de planification, de programmation et de recherche - DSPu

ISBN : 978-2-550-94013-5 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substituts, sur demande.

© Gouvernement du Québec